



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 22 août 2022

Rentrée des Transports scolaires Aléop

La Région et les entreprises de transports se mobilisent pour assurer le transport scolaire sur l'ensemble du réseau malgré la pénurie nationale de conducteurs

Ce lundi 22 août, la Région des Pays de la Loire et la FNTV ont réuni les acteurs du transport de voyageurs à Angers pour faire le point sur les modalités de service de transport scolaire prévues pour cette rentrée 2022. A date, la forte mobilisation de la Région et des acteurs du transport, dans un contexte de pénurie nationale de conducteurs de cars, permet d'assurer le transport de tous les élèves inscrits au transport scolaire Aléop à la rentrée 2022.

A l'heure actuelle, le service pourra ainsi être assuré sur l'ensemble du réseau Aléop, avec l'adaptation, de 20 lignes sur les 3 385 lignes que compte le réseau régional de transport scolaire. Les modalités d'adaptation de ces lignes, notamment des modifications d'horaires, seront mises à disposition dès le 24 août sur aleop.paysdelaloire.fr, en renseignant ses identifiants d'abonnés.

Cette situation encourageante est rendue possible grâce aux actions de mobilisation engagées depuis plusieurs mois par l'ensemble des acteurs pour favoriser la formation et les recrutements.

« Comme toutes les régions françaises, la région des Pays de la Loire n'est pas épargnée par la pénurie de conducteurs de cars, estimée à 7000 postes vacants à l'échelle nationale. L'enjeu consiste surtout à recruter de nouveaux conducteurs pour remplacer ceux qui sont absents ou en arrêt. » a expliqué Pascal Fontaine, président de la Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) des Pays de la Loire.

« La Région s'est mobilisée tout l'été et suit la situation au jour le jour pour assurer dès la rentrée le transport des 140 000 élèves inscrits aux transports scolaires Aléop, un service essentiel, au quotidien, pour les familles. Quelques élèves pourraient connaître des modifications d'horaires avec des allongements de temps de parcours mais nous faisons le maximum pour ne subir aucune suppression de services en Pays de la Loire. », a déclaré Roch Brancour, vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge des transports.

La Région active tous les leviers pour faciliter le recrutement de conducteurs de car :

La transparence et l'anticipation :

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, a adressé un courriel aux familles pour les informer dès le 20 juillet de la tension existante. Elle a aussi lancé un appel à candidatures : un mois plus tard, la Région se réjouit de constater que ce courrier a déjà généré une cinquantaine de candidatures adressées à la FNTV.

Pendant tout l'été, la Région est restée en contact avec les transporteurs et a demandé aux entreprises de transport un état des lieux précis et leurs éventuelles alertes.

Entre le 23 et le 25 août, les familles inscrites au transport scolaire recevront un mail Aleop les invitant à se connecter à leur compte en ligne pour accéder aux horaires du passage de car de leur ligne à la rentrée. Si des modifications ultérieures devaient intervenir, les familles seront averties par mail ou SMS par les services Aléop de la Région.

La formation :

- La Région des Pays de la Loire est historiquement très engagée dans le soutien aux formations de conducteurs. Des sessions de formation qualifiante, 100 % financées, sont régulièrement financées : www.deviensconducteurdecar.fr
- Elle renforce la promotion des formations au métier de conducteur de car. Ces formations, d'une durée de 3 mois, sont accessibles aux détenteurs du permis B français en cours de validité et sont intégralement prises en charge pour les demandeurs d'emploi.

L'expérimentation d'un complément du temps de travail :

La Région a lancé une expérimentation en Loire-Atlantique avec les communes et collectivités locales volontaires pour proposer des postes complémentaires à celui de conducteur. Cette solution permettrait d'assurer les revenus d'un poste à plein temps.

La communication grand public :

- La Région relaie des opérations de communication grand public, des participations aux forums et salons de l'emploi organisés en Pays de la Loire pour présenter le métier et les offres de formation disponibles.
- Elle a programmé une campagne de communication pour inciter les candidats à postuler.

Plateforme d'emplois :

La Région a mis en ligne la plateforme d'emplois <u>nosemplois.fr</u> pour faciliter les recrutements dans tous les secteurs en tension. Des offres d'emplois de conducteurs y sont répertoriées.

La pénurie de conducteurs de cars : explication

Les transports publics connaissent depuis quelques années une pénurie de conducteurs de car qui impacte fortement les services interurbains et le transport scolaire. Cette tension structurelle rend parfois impossible le remplacement des conducteurs absents en cas d'arrêt de travail impromptu.

Le contexte sanitaire et l'absentéisme dû au Covid ont fortement impacté les services de transport et les ressources de l'année scolaire 2021-2022. Certaines sessions de formation de conducteurs de car n'ont pas pu se tenir en 2021.

Conjugué à un taux d'emploi particulièrement élevé en région et à une dynamique démographique nécessitant le développement de l'offre de transport, le secteur a besoin de recruter plus que jamais. En France, le besoin de conducteurs s'élève à 7 000 postes, et en Pays de la Loire, il est évalué à 400 postes sur l'ensemble de l'année 2023 (en anticipant les départs prévus).

En savoir plus sur le métier de conducteur de car :

>> Consulter la fiche métier sur choisirmonmetier-paysdelaloire.fr

Le transport scolaire Aléop en Pays de la Loire :

- 140 000 élèves transportés par an
- 3 385 circuits sur le reseau Aléop
- 15 500 points d'arrêt
- 70 entreprises de transport qui opèrent sur le réseau régional
- 156 millions d'euros de budget mobilisé par la Région en 2022